



Grandes cultures

N° 02
01/03/2018



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FDGDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girondet.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@na.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle

autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures N° X

du JJ/MM/2018 »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : sur la région Aquitaine, le stade moyen est mi-tallage à fin-tallage début redressement pour les blés tendres et les orges.
- **Piétin-verse** : à évaluer à partir du stade épi 1 cm. Un point sera fait dans le prochain bulletin.
- **Ravageurs** : des dégâts de zabres observés début février dans le Lot-et-Garonne, des dégâts de limaces sur semis tardifs.
- **Maladies foliaires** : des taches de septoriose sont observées actuellement, sans incidence à ce stade.
- **Adventices** : critères de détermination des graminées.
- **Note commune 2018 INRA, ANSES, Arvalis** : gestion des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille, disponible [ici](#).

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : risque faible à ce jour.
- **Méligèthe** : risque faible à ce jour.

Céréales à paille

Pour la rédaction de ce bulletin : **17 parcelles de blés** tendres sur 19 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Fonroque x3 (24), Conne de Labarde (24), Saint Innocence (24), Cessac (33), Montaut (40), Monségur (40), Bon Encontre (47), Espiens (47), Saint-Barthélémy-d'Agenais (47), Moncrabeau (47), Sainte-Livrade sur Lot (47), Castétis (64), Lucgarrier (64), Gerderest x2 (64) ; **4 parcelles d'orges** sur 5 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de : Agen (47), Castétis (64), Limendous (64), Gerderest (64).

Des informations plus globales sur l'état sanitaire des végétaux et des stades ont également été intégrées à ce bulletin.

• Stades phénologiques

Blés tendres : mi-tallage (BBCH 22) à fin-tallage/début redressement (BBCH 29), le stade moyen est fin tallage/début redressement et correspond au semis de la fin octobre/mi-novembre.

Le stade épi 1 cm est atteint sur les semis de la mi-octobre et les variétés précoces.

Orges d'hivers : le stade moyen est fin tallage (BBCH 29).

Repérer le stade épi 1 cm

Le stade épi 1 cm symbolise la reprise de végétation des céréales en sortie d'hiver. A ce stade, les céréales sont très sensibles aux risques climatiques (froid, excès d'eau, sécheresse).

Pour mesurer la hauteur de l'épi : prélever 20 maîtres brins au hasard sur la parcelle, dans une zone homogène (éviter les tournières, bordures des parcelles, passages de roues).

Fendre les tiges en deux à l'aide d'un couteau ou d'un cutter et mesurer la hauteur qui sépare le plateau de tallage (départ des racines) jusqu'à la pointe de l'épi. Faire une moyenne.



Stade épi 1 cm – BBCH 30
(Crédit Photo : S. Désiré - FDGDON64)

• Etat sanitaire des céréales en sortie d'hiver

Globalement les céréales bénéficient d'une bonne implantation. Pour les semis tardifs et les blés implantés dans les sols hydromorphes, les parcelles sont « claires ». La pluviométrie importante a également endommagé certaines parcelles en créant des asphyxies racinaires.

Maladies foliaires : sur notre réseau, des taches de septoriose sur blés sont observées sur feuilles, sans incidence sur les cultures à ce stade. De la fusariose commence à être observée sur tiges (pas d'intervention possible à ce stade), maladie favorisée par les fortes précipitations.

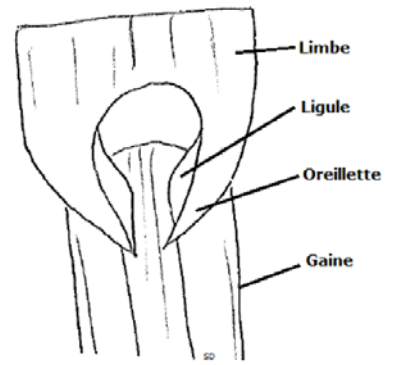
Ravageurs : des dégâts de limaces sont visibles sur les semis de fin novembre. Des dégâts de zabres ponctuels et localisés ont été observés au cours du mois de février sur la vallée de la Garonne et les coteaux nord du Lot-et-Garonne.

• Adventices

La première partie de cycle a été favorable à la gestion des adventices. Les fortes pluviométries en hiver n'ont par contre pas permis de procéder à leur bonne gestion. Les principales adventices observées actuellement à des niveaux de densité variables suivant le mode de gestion sont, les dicotylédones comme les véroniques (en fleurs sur certaines parcelles), le gaillet, le séneçon, le coquelicot et localement des chardons communs et pour les graminées, ray-grass, vulpins et folles avoines.

Critères de détermination des graminées au stade plantule

Connaître la flore adventice présente dans ses parcelles est essentielle et nécessaire pour mieux cibler leur gestion. Pour reconnaître et différencier les graminées, l'étape obligatoire est l'observation des plantes et en particulier : la tige, le limbe, la ligule et les oreillettes. D'autres critères, comme la couleur (du pied et/ou de la plante), l'allure (port dressé, étalé), les racines (rhizomes, stolons), plante annuelle ou vivace, peuvent également aider dans l'identification.



Pour vous aider dans la détermination et la gestion de la flore adventice, visitez le site [Infloweb](#). Et pour la gestion des adventices au moyen de méthodes alternatives, consultez la [note nationale gestion des adventices dans les rotations grandes cultures par des méthodes alternatives](#).

Colza

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

L'analyse de risque colza 2017-2018 est élaborée sur le territoire « Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois » grâce à un réseau de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Le réseau d'observations de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **61 sites**. Au cours des sept derniers jours, **31 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

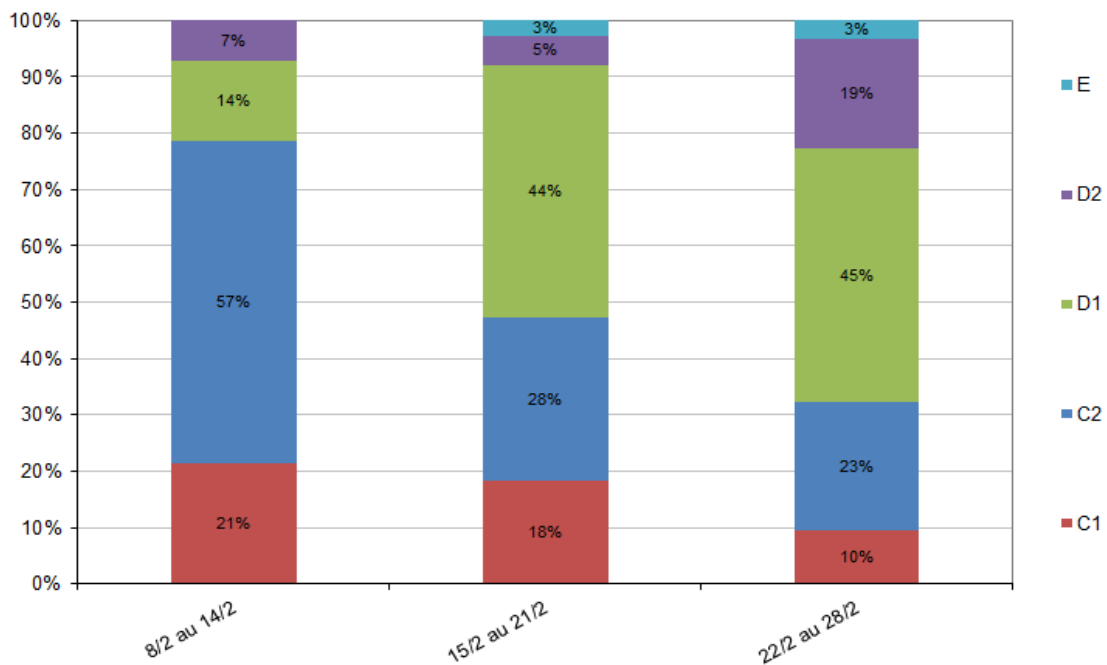
• Stades phénologiques et état des cultures

Une vague de froid est actuellement installée sur le territoire Aquitaine et Ouest Occitanie. Il est aujourd'hui difficile de déterminer avec exactitude l'impact de cet épisode climatique. Néanmoins, le colza est une culture qui résiste bien au froid, même lorsque celui-ci est tardif. Un état des lieux sera réalisé dans le prochain bulletin colza.

Ces conditions freinent le développement de la culture qui, cette semaine, atteint toujours en majorité le stade D1 (BBCH50 : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales). Un tiers des parcelles n'ont pas dépassé le stade C2 (BBCH31 : entre-nœuds visibles). Enfin, une minorité de parcelles plus précoces sont au stade E (BBCH57 : les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie).

Aussi, les fortes gelées observées en début de semaine ont généré des complications pour l'observation des parcelles du réseau BSV (contenu de la cuvette gelé, etc.).

Evolution de la répartition des parcelles selon le stade



• Charançon de la tige du colza (*Ceutorrhynchus napi*)

Les conditions climatiques sont défavorables à toutes activités du charançon de la tige du colza (sur plante et vol). De ce fait, les captures chutent cette semaine.

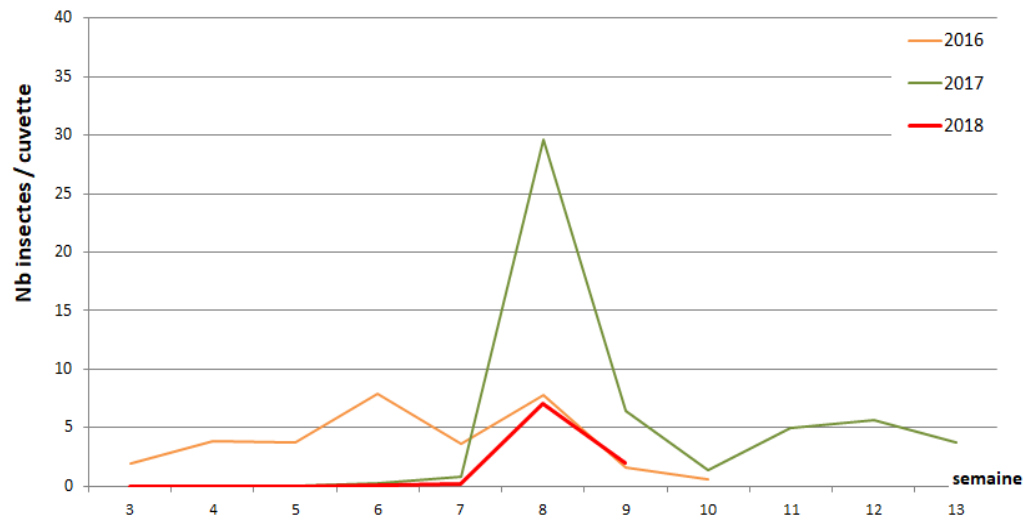
L'insecte est ainsi piégé dans 10 parcelles sur 31, avec un vol qui se rapproche de celui de la campagne 2016 (voir graphique ci-contre).

Cette semaine encore, les piégeages sont généralisés à l'ensemble du territoire excepté le sud Aquitaine et la Dordogne.

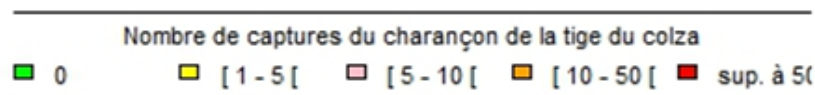
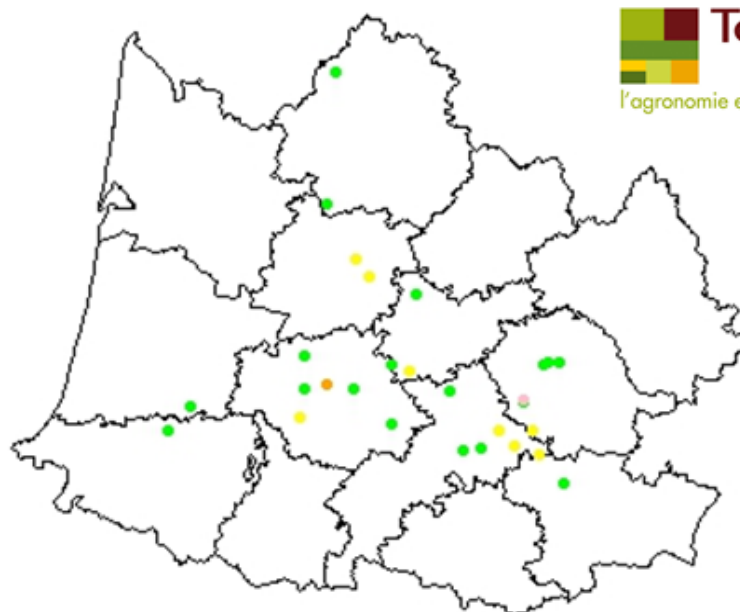
A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée. Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon de la tige du colza (CT)

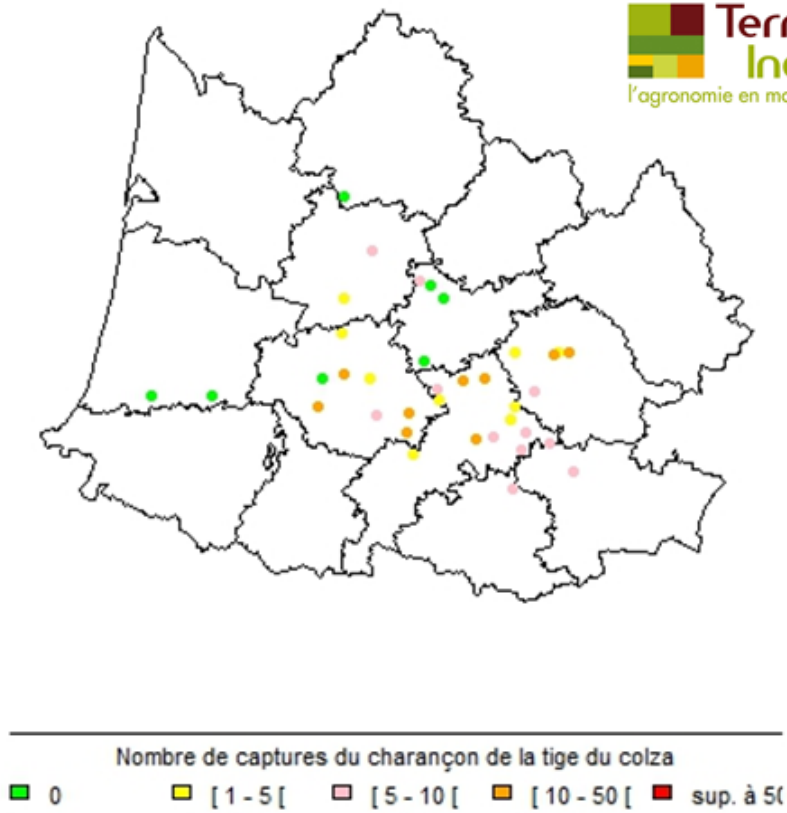
Nb moyen de CT / cuvette (avec valeurs nulles)
Suivis BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Les piégeages du charançon de la tige du chou (*Ceutorrhynchus quadridens*), non nuisible pour le colza, peuvent être concomitants avec ceux du charançon de la tige du colza. Attention à la confusion avec ce dernier (voir encadré ci-dessous).



Répartition du nombre de captures de charançon de la tige du colza (22-02 au 28-02)



Rappel de la répartition du nombre de captures de charançon de la tige du colza de la semaine dernière (15-02 au 21-02)

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Évaluation du risque : Risque faible à ce jour.

Les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité du ravageur et le pic est dépassé depuis le 15 et 16 février. Dans les parcelles non protégées (excepté façade atlantique et Dordogne) le risque est également faible à ce jour. Il pourra augmenter en fonction d'une nouvelle émergence du ravageur lié aux conditions climatiques de début de semaine prochaine.

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que le charançon de la tige du colza. Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention donc à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus quadridens*)

NON NUISIBLE



**Extrémités des pattes rousses
Forte pilosité cendrée**

Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE



**Extrémités des pattes noires
Pilosity courte, aspect brun**



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza (photo Terres Inovia)

• Méligèthes

Les conditions climatiques ne sont pas propices à l'activité de l'insecte. Seules six parcelles du réseau déclarent la présence de méligèthes (dans les cuvettes et sur plante).

A ce jour, deux tiers des parcelles sont entrées dans la période de sensibilité. Pour considérer le risque, l'observation doit se faire sur plante. L'observation dans les cuvettes nous informe tout de même de la présence du ravageur dans les parcelles.

Une attention toute particulière est primordiale pour les prochaines semaines. En effet, même si les méligèthes ne sont pas actives cette semaine, elles sont présentes dans les parcelles (voir BSV N°01 : secteur). Pour le moment, l'insecte patiente à l'insertion des feuilles ou au cœur de l'inflorescence pour se protéger du froid. Le colza est sensible tant qu'il n'est pas entré en floraison.



Méligèthe sur boutons
(photo : Terres Inovia)

Période de risque : du stade D1 (BBCH50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méligèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs.

Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Évaluation du risque : risque faible à ce jour.

Les conditions climatiques actuelles (froid, neige) et à venir (pluies et températures fraîches) sont peu propices à l'activité du ravageur. Toutefois, une grande vigilance est de mise pour les prochaines semaines. En effet, on peut maintenant considérer que les méligèthes sont dans les parcelles et qu'elles seront actives dès que les conditions leurs seront favorables.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "